



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Vista Tab Dental Waterline Cleaner Tablets
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Pour le nettoyage et le contrôle des contaminants microbiens dans des lignes d'eau unité dentaire.
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabriqué ou distribué par	Hu-Friedy Mfg. Co., LLC 3232 N. Rockwell St. Chicago, IL 60618-5982 US Téléphone: 773.975.6100 Télécopie : 773.868.3599 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053 Outside US: 001-352-323-3500

2. Identification des risques

Dangers physiques	Non classé.	
Risques pour la santé	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 1
Risques pour l'Environnement	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 3
Risques défini pour OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur	Danger
Mention de danger	Provoque des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseil de prudence	
Prévention	Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Intervention	Recueillir le produit répandu. En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	56.25 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë pour le milieu aquatique est inconnue. 56.25 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité à long terme pour le milieu aquatique est inconnue.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Chlorure de magnésium		7786-30-3	38.5
Hydrogénosulfate de sodium		7681-38-1	30
Bicarbonate de sodium		144-55-8	25
Chlorite de sodium		7758-19-2	4
Chlorure de sodium		7647-14-5	1
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		51580-86-0	1

Remarques sur la composition Sans objet pour produits DIN. Voir l'étiquette pour le contenu d'ingrédient actif.

4. Premiers soins

Inhalation	Garder le patient palourde, enlever à l'air frais. Si développent des difficultés respiratoires, de l'aide à respirer et consultez un médecin.
Peau	En cas de contact avec la peau, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Yeux	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau courant et du savon pendant 15 minutes au moins. Tenir les paupières ouvertes pour faciliter le rinçage. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Ingestion	Si la personne est consciente et peut avaler, boire deux verres d'eau. Si des vomissements surviennent, garder la tête plus bas que les hanches pour empêcher l'aspiration. Attention médicale immédiate nécessaire.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les principaux symptômes connus et les effets sont décrits dans l'étiquetage (voir chapitre 2) et/ou à l'article 11. Autres effets et symptômes importants sont jusqu'à présent inconnues.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Symptômes de patient de festin.
Informations générales	Enlever les vêtements contaminés immédiatement et laver avant réutilisation. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Irritant pour les yeux et la peau.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	Rincer avec beaucoup d'eau Eau pulvérisée.
Méthodes d'extinction inappropriées	N'employez pas l'anhydride carbonique ou les composés organiques.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Le dioxyde de chlore est libéré si exposé à l'eau ou à la vapeur d'eau. Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. Le dioxyde de chlore se dissout sans danger dans des quantités abondantes d'eau.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Combattre l'incendie depuis une distance maximale ou utiliser des supports à tuyaux autonomes ou des lances à régulation. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Peut aggraver un incendie; comburant.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: La décomposition libère de l'oxygène et peut, par conséquent, intensifier un incendie. Chlorhydrique. Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éviter la formation de poussière. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques. Tout écoulement causé par l'extinction du feu ou par la dilution de l'eau peut être corrosif et/ou toxique et provoquer une pollution. Éviter le rejet dans l'environnement.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Évitez tout contact direct avec l'eau. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter l'agitation pour minimiser la production de poussières. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.
--	--

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver loin de chaleur, des flammes, des étincelles et toutes les autres sources d'inflammation. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Les matériaux appropriés pour les contenants : polyéthylène haute densité (PEHD) ou polyéthylène basse densité (PEBD).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs limites biologiques	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Directives au sujet de l'exposition	Cette substance ne comporte aucune limite d'exposition établie.
Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate. Il faut s'efforcer d'éviter tout contact avec la peau et les yeux, et de limiter l'exposition par inhalation.
Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants résistants aux produits chimiques.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié. Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Dangers thermiques	Pas disponible.
Considérations d'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Comprimé
État physique	Solide.
Forme	Solide.
Couleur	Bleu
Odeur	Léger de chlore.
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	6 - 7
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	Pas disponible
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Soluble
Température d'auto-inflammation	Pas disponible

Température de décomposition 180 °C (356 °F)

Viscosité Pas disponible.

Autres informations

Masse volumique
apparente 1.5 g/cm³

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le dioxyde de chlore est libéré si exposé à l'eau ou à la vapeur d'eau. Ne forme pas de gaz inflammables en présence de l'eau par le manuel d'épreuves et de critères, Test N.5.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Contact avec des matières incompatibles. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter la génération de poussière. Avoir direct sunlight. Humidité.
Matières incompatibles	Eau. Acides forts. Oxydants forts. Agents de réduction. Matières combustibles. Substances caustiques.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de chlore Chlore. Sulfur oxide. Chlorhydrique. Oxydes de carbone. L'oxygène.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut être nocif en cas d'ingestion

Inhalation Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

Peau Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.

Yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.

Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit	Espèces	Résultats d'essais
Vista Tab Dental Waterline Cleaner Tablets (CAS Mélange)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2000 - 5000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 4.7 mg/l
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	4220 mg/kg
	souris	3360 mg/kg

Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2)

Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	134 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	0.3 mg/l, 4 heures

Composants	Espèces	Résultats d'essais
<i>Orale</i>		
DL50	cobaye	300 mg/kg
	Rat	165 mg/kg
	souris	350 mg/kg
Chlorure de magnésium (CAS 7786-30-3)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2800 mg/kg
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	10000.1 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 21000 mg/m3
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	3000 mg/kg
	souris	4000 mg/kg
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 3160 mg/kg > 2000 mg/kg 11000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 1637.5 mg/m3/4H > 1481 mg/m3, 4 heures > 847.5 mg/m3, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1670 mg/kg 1420 mg/kg 620 mg/kg
Hydrogénosulfate de sodium (CAS 7681-38-1)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2490 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Non-irritant d'après les résultats des essais.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque des lésions oculaires graves.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	

Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation des voies respiratoires	Non classé.
Sensibilisation de la peau	Pas un sensibilisateur cutané repose sur des données de test.
Mutagénéicité de la cellule germinale	Ce produit ne devrait pas causer d'effets mutagènes. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénéicité	Ce produit ne devrait pas causer d'effets mutagènes. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénéicité	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénéicité	
Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2)	Volume 52 - 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénéicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénéicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Non classé. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Ce produit n'a pas été examiné. Les dangers ont été dérivées des propriétés des différents composants. Voir ci-dessous		
	Très toxique pour les organismes aquatiques Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Une accumulation dans les organismes aquatiques est prévisible .		
Produit		Espèces	Résultats d'essais
Vista Tab Dental Waterline Cleaner Tablets (CAS Mélange)			
Crustacés	CL50	Daphnia magna	0.1 - 1 mg/l
Poisson	CL50	Poisson	> 100 mg/l, (Brachydanio rerio)
Composants		Espèces	Résultats d'essais
Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8)			
Crustacés	CE50	Daphnia	2350 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	7550 mg/l, 96 heures
Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2)			
Crustacés	CE50	Daphnia	0.026 mg/L, 48 heures
Chlorure de magnésium (CAS 7786-30-3)			
Algues	IC50	Algues	2200 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	1400 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Copépode Calanoida (Eudiaptomus padanus padanus)	95 - 342 mg/l, 48 heures

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	1580 - 2740 mg/l, 96 heures
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	1000 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	340.7 - 469.2 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-Boule	6020 - 7070 mg/l, 96 heures
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	0.15 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	0.29 mg/l, 96 heures
Hydrogénosulfate de sodium (CAS 7681-38-1)			
Crustacés	CE50	Daphnia	190 mg/L, 48 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		
Mobilité dans le sol	Devrait pas. Ce produit n'a pas été examiné.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Les déchets doivent être soumis à des essais conformes à l'analyse TCLP appropriée (Toxic Chemicals Leachate Program - É.-U.) afin de déterminer les numéros de déchet applicables. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3077
Appellation réglementaire adéquate	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Chlorite de sodium)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	8, 146, 335, A112, B54, IB8, IP3, N20, T1, TP33

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3077
Appellation réglementaire adéquate	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Chlorite de sodium)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16

IATA/ICAO (Air)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3077
------------------	--------

Appellation réglementaire adéquate Matière dangereuse pour l'environnement, solide, n.s.a. (Chlorite de sodium)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

IMDG (Transport maritime)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN3077
Appellation réglementaire adéquate MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Chlorite de sodium)
Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

DOT; IATA; IMDG; TMD



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

PAS approuvé pour utilisation au Canada sans inscription correcte.
Ce produit nécessite un enregistrement DIN avant la vente au Canada.

Canada Priority Substances List (Second List): Listed substance

Chlorure de magnésium (CAS 7786-30-3) Inscrit.
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5) Inscrit.

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2) 1 %
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0) 1 %
Hydrogénosulfate de sodium (CAS 7681-38-1) 1 %

Classement SIMDUT

Exempt - DIN inscription requise

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et risque les informations requises pour les fiches de données de sécurité (FDS), et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques autres que les pesticides. L'information sur les risques exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette d'un pesticide comprend également d'autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

MISES EN GARDE:

Danger pour les humains et les animaux domestiques.

Danger

Corrosif.

Provoque des lésions oculaires irréversibles. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas mettre dans les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

EPA Reg. # 70060-25-75372

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Oui

SARA 302 Substance très dangereuse Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Non

SARA 313 (déclaration au TRI)
Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Section 112(r) de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA) (40 CFR 68.130) Substance dangereuse

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2) Inscrit.

Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8) Inscrit.

Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2) Inscrit.

Chlorure de magnésium (CAS 7786-30-3) Inscrit.

Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5) Inscrit.

Hydrogénosulfate de sodium (CAS 7681-38-1) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2) Inscrit.

Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2) Inscrit.

Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

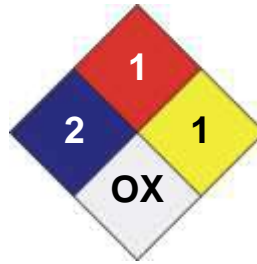
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 2
Inflammabilité	1
Danger physique	1
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

25-Mars-2015

Date en vigueur

15-Mars-2015

Date d'expiration

15-Mars-2018

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010